Toute reproduction et utilisation publique interdite sans l'autorisation des auteurs. Copyright PRIARTEM 2013.

Le 3 mai 2012

Témoignage d'une électrosensible

Je viens témoigner par cette lettre de mon intolérance grandissante aux champs électromagnétiques et de ses conséquences sur ma vie quotidienne et m'associer à toutes les personnes victimes présentes et futures de ce nouveau fléau.

J'ai 52 ans. Je travaille au service informatique d'une société multinationale. Je n'avais pratiquement jamais usé de congé maladie jusqu'en novembre 2007 où j'ai subitement été prise d'un violent vertige avec vomissements sur mon lieu de travail. Les différents examens médicaux n'ont rien décelé d'anormal. Premier arrêt médical d'une durée de deux semaines. La vie a repris son cours avec toutefois une grande fatigue due aux insomnies. Deux ans après, en septembre 2009, nouvel épisode vertigineux, nouvel arrêt médical et toujours aucun diagnostic. Mais à la même période, l'un de mes collègues du service est hospitalisé pour la même raison. Il sera arrêté un mois.

Je suis arrêtée une nouvelle fois un an plus tard en septembre 2010 cette fois ci pour symptômes dépressifs (insomnies, tachycardie, suées nocturnes) puis de nouveau en janvier 2011 où les symptômes dépressifs se sont aggravés. Je reprends malgré tout mon travail après un mois d'arrêt.

Nouvel épisode vertigineux en octobre 2011, toujours pas de diagnostic, mais à la même période, nous sommes 4 collègues du même service à être touchés. Chacun consultant son médecin de son côté, et pour les 4, les examens médicaux ne décelant rien d'anormal. Aucun lien n'est fait entre les 4 cas par les médecins.

Voyant l'ampleur du phénomène, et ayant remarqué que mes symptômes se produisaient plus particulièrement dans certains endroits (à la gare, aux alentours du siège de ma société, à la cantine, dans mon bureau et dans les salles de réunion) et qu'ils ne cessaient pas lorsque je rentrais chez moi, j'ai commencé à me poser la question des champs électromagnétiques. Je voulais en particulier vérifier si l'installation wifi mise en place au sein de notre société était bien aux normes, si normes il y avait. J'ai donc acheté un appareil de mesure des champs électromagnétiques. Les mesures ont confirmé ce que je pressentais. Les vertiges, maux de tête, sensation de pression au niveau du crâne , pertes de mémoire sont chez moi provoqués par le wifi. Les troubles oculaires (yeux qui pleurent) sont plus spécialement provoqués par les antennes téléphoniques.

J'ai supprimé le wifi dans ma maison, (mais pas celui des voisins…) , débranché les téléphones DECT et je suis revenue au téléphone filaire et lorsque je suis chez moi, les symptômes se sont améliorés. En revanche, au travail, je dois supporter les téléphones DECT, le wifi des salles de réunion, les iphones et autres smartphones de mes collègues, les antennes téléphoniques face au bâtiment, sans parler des transports en commun que je supporte très mal. Un nouvel épisode vertigineux a eu lieu début mars 2012, suite à une grande fatigue. Les crises sont donc de plus en plus fréquentes.

Suite à la dernière crise, je suis partie en vacances à la montagne où malheureusement les antennes sont là aussi présentes, mais pas encore le wifi. Les vertiges, maux de tête et pression intracrânienne ont disparu. J'ai donc

Toute reproduction et utilisation publique interdite sans l'autorisation des auteurs. Copyright PRIARTEM 2013.

bien pu faire le distinguo entre les deux sources de nuisances. Mon médecin semble ne pas être informé de ces problèmes et ne trouve bien entendu pas de solution.

J'essaie de conserver une vie sociale, mais toute ma famille et mes amis sont équipés en DECT, wifi, iphones, …

Il m'est de plus en plus difficile de me rendre chez eux.

Evolution depuis mai 2012 :

Depuis une dizaine d'années, je suis atteinte de tendinite à l'épaule droite aggravée lorsque je travaille et que j'attribuais jusque là à l'usage intensif de la souris, voire à une mauvaise posture sur mon poste de travail. La visite d'un ergonome pour améliorer cette posture n'a donné aucun résultat. A partir de Mai 2012, la douleur s'intensifie jusqu'à devenir insupportable. Elle est aggravée par les déplacements en transports en commun et lorsque je séjourne sur mon lieu de travail. Lorsque je rentre le soir à la maison, je suis incapable de bouger. Pour moi, le lien avec l'environnement électromagnétique est évident, les douleurs diminuant lorsque je me trouve dans un endroit protégé. Je m'arrête épisodiquement en septembre et octobre 2012. En accord avec ma hiérarchie et mon médecin traitant, nous mettons en place un travail à domicile deux jours par semaine, ce qui me permet de récupérer plus facilement. Parallèlement, je fais la connaissance d'un ostéopathe qui améliore de façon spectaculaire mon état. Depuis mars 2013, je ne souffre plus. Malheureusement, la direction n'a pas souhaité poursuivre l'expérience du travail à domicile qui aurait pu faire jurisprudence au sein de l'entreprise, l'expérience n'aura duré que 4 mois. Je suis à nouveau totalement épuisée et connais un nouvel épisode vertigineux en septembre 2013. C'est à cette période que je consulte le professeur DP. Il diagnostique un syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques confirmé par les examens urinaires, sanguins et encéphalosan. J'entame alors le traitement qu'il me prescrit et tente de faire reconnaître mon « handicap » au sein de mon entreprise.

Je pense faire une demande de reconnaissance de travailleur handicapé, bien que je trouve singulier de parler de handicap pour un mal qui disparaîtrait si nous vivions dans un environnement adapté aux humains tel qu'il était il y seulement une dizaine d'années.

J'ai l'espoir que mon témoignage puisse être utile à comprendre notre problème et à œuvrer pour abaisser les puissances d'émission de ces ondes.